

RCS : BREST  
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00374  
Numéro SIREN : 402 948 202  
Nom ou dénomination : FIDEGE

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2020 sous le numéro de dépôt 7506

**"FIDEGE"**

Société à responsabilité limitée  
 Au capital social de 300.000 €  
 Siège social : 160 rue Roberto Cabañas  
 29490 GUIPAVAS  
 402 948 202 R.C.S. BREST

Dépot N°

Le 04 DEC. 2020

R.C.S. BREST

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**  
**DU 29 SEPTEMBRE 2020**

Du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 septembre 2020, il a été extrait ce qui suit et qui est littéralement rapporté ci-après :

-----  
 (...)

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, constatant que les mandats des commissaires aux comptes titulaires arrivent à leur terme, décide de renouveler :

- la société Cabinet PICAVER LE DAIN, ayant son siège 15 rue Éric Tabarly, BP 329 – 29391 QUIMPERLE CEDEX, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- la société Cabinet LE TINIER, ayant son siège 11 rue du Parc de Brocéliande – 35760 SAINT-GREGOIRE, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

*Les sociétés Cabinet PICAVER LE DAIN et Cabinet LE TINIER ont respectivement fait connaître par avance à la société qu'elles acceptaient le renouvellement de leur mandat, après avoir confirmé qu'elles satisfont à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de leur mandat.*

**SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, prenant acte de l'expiration du mandat des commissaires aux comptes suppléants, décide de nommer :

- Monsieur Yann LEBRETON, domicilié 1 rue de la Fontaine Saint-Pierre - 29470 PLOUGASTEL DAOULAS, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, en remplacement Monsieur Patrick LE DAIN ;

m

- Monsieur Bruno LE CORVAISIER, domicilié 11 Parc de Brocéliande - 35760 SAINT-GRÉGOIRE, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, en remplacement Monsieur Pierre LE TINIER.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

*Monsieur Yann LEBRETON et Monsieur Bruno LE CORVAISIER ont respectivement fait connaître par avance à la société qu'ils acceptaient leur mandat, après avoir confirmé qu'ils satisfont à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de leur mandat.*

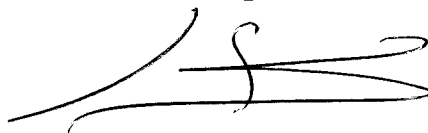
### **SEPTIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie des présentes aux fins d'effectuer les formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

-----

**Pour extrait certifié conforme  
L'un des gérants**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the text 'L'un des gérants'.